

Zeitschrift: Neues Berner Taschenbuch
Herausgeber: Freunde vaterländischer Geschichte
Band: 13 (1907)

Artikel: J.G. Zimmermanns Briefe an Haller, 1756-1757
Autor: Ischer, Rudolf
Kapitel: 85: Brief Nr. 85
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-128329>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Vous tirerois apparemment sur plusieurs baillages à Paque. Castellen est plus considerable qu'on croit, à ce qui m'a dit M. *Effinger* de Wildegg le père. Il doit avoir valu 10000 Livres par an à M. Morloth. On y a fort peu à faire et vous auriés là des chambres pour placer une dixaine de mille volumes sans le moindre embarras.

Brugg ce 22 Mars 1756.

Zimmermann.

85.

(Bern Bd. 50, Nr. 30).

J'etois très mortifié d'apprendre que vous aviés la goutte. Assurement ce n'est pas par vos pechés que vous l'avés merité.

M. Bousquet n'a rien envoyé à M^e Meley. Il lui appartient bien d'être chiche avec ses copies. Je n'ai point traduit Muhlmann pour donner à M. Bousquet une marque de mon devouement. Je me serois fort bien passé de traduire ce Muhlmann et ses pieces qui sont entré dans le recueil de vos ouvrages, si vous ne l'aviés souhaité d'un coté, et si de l'autre M. Jenner ne m'eut pas écrit en votre nom Monsieur que ma peine me sera payée. Une traduction ne mene absolument à rien qu'à un peu d'argent, un traducteur de Pockocke (?) pourroit être un grand sot s'il n'avoit fait autre chose. Mais il est desagréable de passer pour un auteur à gage pendant qu'on n'est point payé de son travail.

Il paroît que la S. R. de Gottingue sera peu à peu une colonie que M. *Gesner* peuplera. Ce seigneur *Hamberger* m'a toujours eu la

fisionomie (*sic!*) d'un grand genie, si le genie consiste à amasser des passages des anciens auteurs, sur quelques bagatelles indignes de l'attention des modernes.

Le prix d'un *Saum* de vin de Castellen est de 14 à 15 gouldes. M. Morloth a vendu le sien l'an 1753 pour 11 gouldes, on en vend aussi quelquefois pour 24 et souvent pour 18 et 20 surtout le rouge qui est excellent.

Un *Master* de blé se vend pour 8 à 10 gouldes, actuellement le prix est à 8, mais on en tire moins de *Kernen* à proportion cette année.

Un *Viertel Kernen* se vend à 18 à 20 et quelquefois à 30 baches.

Un homme qui a eu entre ses mains les écrits de M. Morloth assure que l'année 1755 lui a valu 14000 livres. M. *Tribolet* fils du *Land-schreiber* que j'ai consulté sur tout cela m'a assuré qu'il prendroit ce baillage à ferme année pour année pour 10000 Livres. M. *Effinger* de Wildegg peut vous dire que les revenus en ont été porté à 17000 Livres. M. Tribolet a donné sur tout cela nouvellement un memoire à M. *Dittinguer* de Wildenstein qui l'a demandé pour un de ses amis, mais peut-être en fera-t-il mystère ou veut faire passer ce baillage pour moins lucratif qu'il n'est pour empêcher le nombre des pretendants.

Je suis bien faché de la mort de M^e *Darjes* et je fais de tout mon cœur mon compliment de condoleance à M^e votre Epouse.

Ma femme se loue infiniment de la façon gracieuse et charmante avec laquelle l'a reçu M^e votre Epouse. Mais j'etois faché de ce qu'elle n'avoit pas eu l'honneur de vous voir aussi. Je lui ai dit de vous faire une visite Monsieur près de votre lit.

Ma femme m'ecrit que l'histoire de votre vie est defendue à Berne. Je lui reponds : N'en croyés rien.

Je fais bien des vœux pour votre retablissement ayant l'honneur de me dire etc.

Brugg ce 7 Avril 1756.

Zimmermann Dr M.

Le 8 Avril.

Je viens de recevoir une lettre de ma femme ; elle me dit qu'elle a eu le bonheur de vous voir et que vous la reçutes Monsieur avec une bonté et une amitié qu'elle n'oubliera de sa vie. Cela me fait un bien grand plaisir et je vous ai mille et mille obligations des attentions que vous daignés avoir pour nous.

Vous avés eu la bonté Monsieur de demander si j'etois content ? Oui par la grace de Dieu je le suis et je le suis plus que jamais. Tout ce qui me donne quelque degout de tems en tems, c'est la petitesse d'esprit excessive of my citizens, mais ce ne sont pas des chagrins. La pratique qui donne tant de chagrins à Berne et qui traient tant de disagreements avec soi, n'en a presque point pour moi ici. Je ne me flatte pas d'être plus heureux dans mes cures qu'un autre, je ne

crois pas qu'on soit sur cet article là plus sage ici qu'ailleurs, mais pourtant la chose est-elle vraie. —

Voulés-vous être aux prises avec Gottsched pour avoir fait entrer une certaine note dans vos opuscules où il est appellé *Leipziger Sprachlehrer*? Et cette autre note qui precede celle-ci fait un contraste singulier quand on suppose qu'elle vient de votre part. Il me semble que l'un et l'autre auroit dû être rayé.

86.

(*Bern Bd. 50, Nr. 33*).

Les affaires vont bien que vous êtes du moins en état d'ecrire. Je souhaite de tout mon cœur que vous soyés entierement retabli au plutot.

Je crains très fort que Castele ne soit pas un baillage digne de vous. M. Tribolet me dit qu'il vaut année commune frais faits 10000 L., mais on n'entend ici que ce qui regarde la culture des terres, et point la subsistance du baillif. Mais comme j'ai eu l'honneur de vous dire on a vu monter les revenus jusqu'à 14000 jusqu'à 17000 L. Les frais de la culture pour les vignes par ex. sont de 1000 L. par an. L. L. E. E. ont quelquefois fait une gratification de 100 Crones à cet egard là.

La moitié des 10000 Liv. sont presque des revenus fixes. Le reste change.

On ne peut pas juger exactement des revenus par les contes. Souverains Mess. les baillifs